

Elimination des déchets contenant de l'amiante

Aide à l'exécution intercantonale

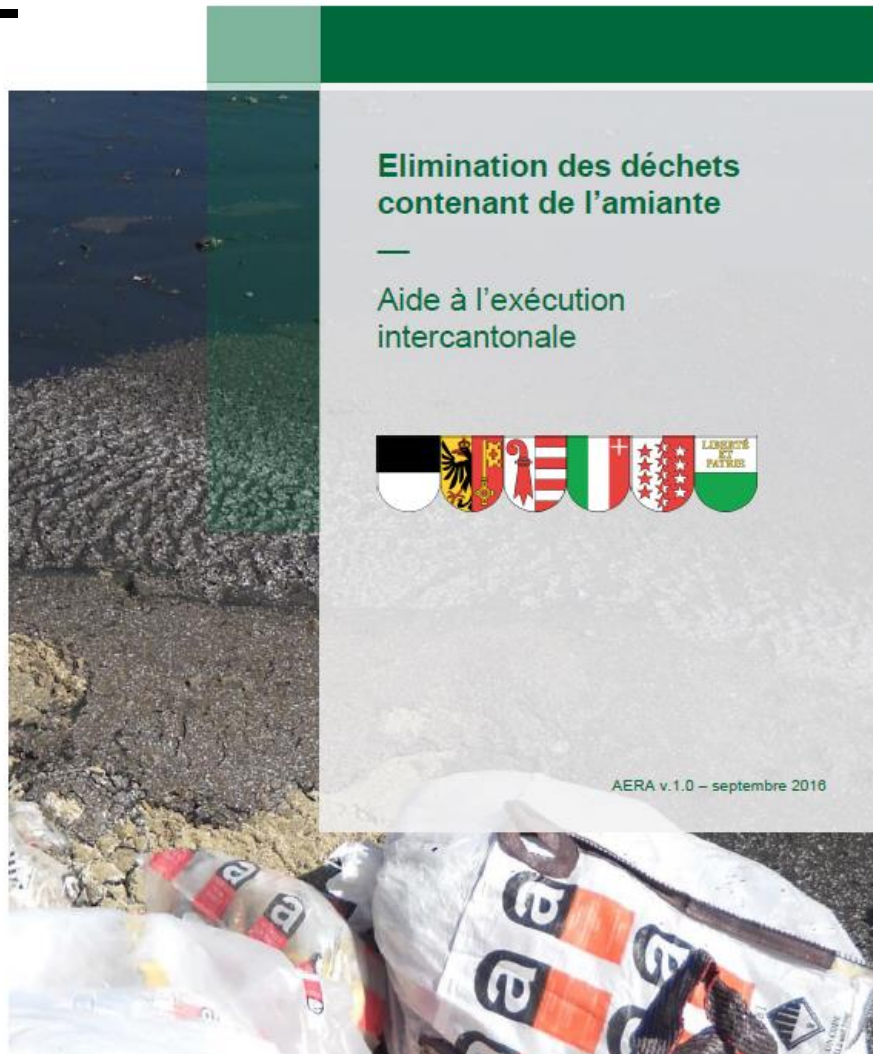
AG cercle Déchets, **27 septembre 2016**



Objectif

- **Besoin d'uniformiser les pratiques entre les cantons**
- Divergences sur les procédures d'élimination d'un canton à l'autre
- Les entreprises travaillent sur plusieurs cantons
- Les déchets voyagent d'un canton à l'autre

Résultat



- **Aide à l'exécution validée par 6 cantons**
- **version 1, septembre 2016**

Contenu – généralités



- Dispositions pour le conditionnement
- Règles sur les filières d'élimination
- Conditions spécifiées pour chaque type de déchet amianté (7 catégories de déchets)
- Pas de conditions sur la protection des travailleurs (renvoi CFST 6503, SUVA, etc...)

Contenu – aspects techniques

- Emballage de tous les déchets amiantés
- Emballage simple pour la DTB, mais double (étanche) pour la DTE
- Décharges de type B autorisées à recevoir uniquement des déchets de fibrociment
- Elimination de tous les autres types de déchets amiantés en décharge de type E ou en installation de vitrification (Inertam - France)

Contenu – aspects techniques

Annexe 1 – Tableau de synthèse par type de matériau

Type de matériau	Code OMoD	Conditionnement	Filière d'élimination
Fibrociment	17 06 98	Emballages en plastique transparent, en sacs de benne ou en big-bag, avec étiquette «  - attention, contient de l'amiante » (voir annexe 1.6 ORRChim).	Décharge de type B
Colles de carrelage ou de faïence	17 06 05 [ds]	Sacs en plastique indéchirables et hermétiques portant l'étiquette «  - attention, contient de l'amiante » (voir annexe 1.6 ORRChim).	Décharge de type E Inertam (France)**
Mastics de vitrage	17 06 05 [ds]		
Revêtements de sol synthétiques	17 06 05 [ds]		
Matériaux d'isolation	17 06 01 [ds]		
Eléments de laboratoire	17 06 01 [ds] 17 06 05 [ds]		
Autres déchets amiantés*	17 06 01 [ds]		
	17 06 05 [ds]		
	16 01 11 [ds] 16 02 12 [ds]		

*d'autres codes plus spécifiques sont énumérés au chapitre 4.3

** Installation de destruction des fibres d'amiante à haute température (vitrification). L'usine Inertam se trouve dans le département des Landes (40) en France.